L’étrange engagement de Bruno Le Roux dans la lutte antitabac

21/03/2017 à 16h32

Bruno Le Roux est soupçonné d’avoir rémunéré ses deux filles comme collaboratrices parlementaires alors qu’elles étaient prises par d’autres activités. Dans une enquête sur les cigarettiers, “l’Obs” avait aussi mis en évidence l’an dernier les liens étroits du même Bruno Le Roux avec la lobbyiste Pauline Delpech.

(…) Très actif à l’Assemblée, Le Roux se montre moins pressé quand il s’agit de nous rencontrer. Nous devons lui envoyer une liste de questions, notamment sur ses liens avec Pauline Delpech, pour qu’il nous reçoive sur le champ. Dans son bureau, le président du groupe PS fanfaronne : “Personne ne fait pression sur moi ! Pauline Delpech ne tient ni mes idées ni ma main. Elle ne m’a jamais demandé de faire quelque chose.” Il concède cependant connaître Trévilly et même, une fois, avoir “passé une tête” dans sa loge du Stade de France, où il dit se rendre régulièrement en tant que député de Seine-Saint-Denis.

“Trévilly est quelqu’un de sympathique. J’ai pu boire des verres avec lui de manière amicale, mais pas une seule fois il n’a cherché à me contacter sur la question de la traçabilité.”

Le 11 décembre 2015, l’article 569 du Code général des Impôts, qui organise le système actuel de traçabilité, est abrogé, comme le souhaitait Bruno Le Roux – et Sicpa –, ouvrant la voie au lancement d’un appel d’offres pour tracer les cigarettes vendues en France. “Ce n’est pas uniquement grâce à moi que Bruno a porté ce combat sur la traçabilité, mais en partie, oui”, glisse avec un grand sourire Pauline Delpech.

L’Obs